



ETUDE DES MATIERES INERTES RECYCLEES A LA REUNION EN 2016

Mission gestion des déchets du BTP - CER BTP

Les objectifs de l'observatoire

- **Etre un outil de connaissance** : disposer d'information fiable sur la consommation de graves recyclées.
- **Evaluer la politique de sensibilisation** menée par la CER BTP

Les recycleurs interrogés :

- STS – PF TRI/RECYCLAGE
- VALORUN – PF TRI/RECYCLAGE
- TERALTA – RECYCLAGE
- LAFARGE HOLCIM – RECYCLAGE

Le secteur du BTP génère plus de 260 millions de tonnes de déchets par an en France.

La Loi de transition énergétique oblige le secteur à valoriser 70% des déchets du BTP d'ici 2020.

LE CONTEXTE DE L'ETUDE

A La Réunion, le secteur du BTP produit chaque année un peu plus de 5 millions de tonnes de déchets par an (estimation du Plan Départemental de Gestion des Déchets du BTP de La Réunion de 2004). Sur ce gisement total, plus de 90% sont des déchets que l'on qualifie d'inertes. Ils ne se décomposent pas, ne produisent aucune réaction chimique, physique ou biologique importante, et possèdent un fort potentiel en termes de recyclage.

Afin de recycler ces déchets et de trouver des alternatives à l'utilisation de la ressource naturelle, le secteur du BTP réunionnais s'est donc lancé dans la production de matériaux de type graves issus du recyclage des déchets inertes du BTP.

Totalement en cohérence avec la réglementation en vigueur, cette action trouve écho dans le Schéma Départemental des Carrières qui milite pour un recours aux matériaux alternatifs dans un souci de préservation et d'économie des ressources naturelles alluvionnaires.

Le Schéma Départemental des Carrières estime que les besoins en granulats à l'horizon 2020 s'élèveront à 80 millions de tonnes sur la période. L'estimation des ressources disponibles sur la même période s'élève à 200 millions tonnes dans les espaces carrières avec cependant un certain nombre de contraintes qui limitent leur exploitation :

- L'urbanisation croissante proche des centres de production de granulats limite l'extension des espaces carrières ;
- La composition des formations géologiques locales limite l'exploitation des roches massives et induit des coûts de production plus élevés ;
- L'ouverture de nouvelles exploitations est soumise à des démarches réglementaires strictes.

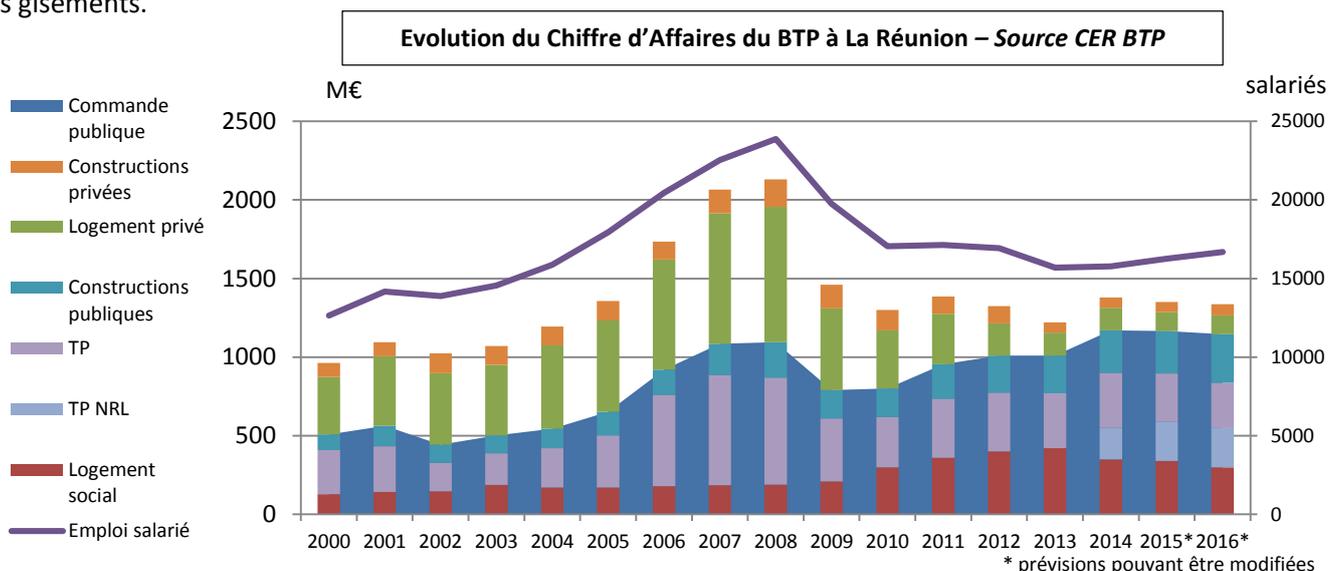
Toutes ces raisons font que la CER BTP et ses partenaires se sont lancés dans un travail de promotion de l'utilisation des matériaux recyclés à La Réunion. Le groupe de travail « matériaux recyclés » est à l'origine du guide « Utilisation des déchets recyclés pour le BTP à La Réunion » réalisé par le BRGM. Ce guide, qui s'adresse à l'ensemble des intervenants de l'acte de construire, a pour objectif de donner un cadre pour l'utilisation des matériaux recyclés à partir des déchets produits dans le BTP, sans pour autant nuire à la qualité des ouvrages et de l'environnement.

Dans la poursuite du travail engagé, la CER BTP a mis en place en 2013 un outil de suivi de la consommation de granulats recyclés à La Réunion afin d'évaluer les effets de la politique de sensibilisation sur la consommation de ces matériaux issus du recyclage des déchets.



LE GISEMENT POTENTIEL DE DECHETS INERTES ISSUS DU BTP A LA REUNION

La baisse de l'activité dans le secteur du BTP a eu un impact certain sur les prévisions de gisement de déchets dans le BTP réalisées lors de l'élaboration du Plan de Gestion des Déchets du BTP de 2004. Les estimations de l'époque sont, donc, probablement surestimées étant donné le contexte actuel. Comme le montre le graphique ci-dessous, le secteur du BTP à La Réunion est touché par la crise économique depuis fin 2008, cette baisse d'activité impacterait directement les gisements.



Les seules données concernant le gisement de déchets inertes proviennent du plan de gestion des déchets du BTP de La Réunion datant de 2004. Selon le plan et après indications fournies par des entreprises de TP représentatives de l'ensemble de la profession, le taux de réutilisation pourrait avoisiner les 60% de l'ensemble des mouvements de terres. A noter qu'il est en moyenne de 40% en métropole d'après une étude de quantification nationale de la FNTF.

En appliquant les ratios sur les déchets produits par la partie Travaux Publics, on obtient **ces gisements prévisionnels** :

Année	Gisement matériaux inertes total	Gisement réutilisé sur site directement (~60%)	Gisement des déchets captable pour du recyclage (~40%)
2005	3 626 800t	2 101 680t	1 525 120t
2010	5 390 600t	3 152 520t	2 238 080t
2015	5 929 700t	3 467 772t	2 461 888t

Or l'activité du BTP ayant été surévaluée lors de la réalisation des prévisions, la CER BTP estime les gisements de matériaux inertes à environ **2 millions de tonnes** potentiellement captables pour le recyclage. Cette estimation comprend aussi bien les matériaux de terrassement que les déchets inertes générés par les TP et le Bâtiment.



LES ENTRANTS ET LA CONSOMMATION DE MATIERES INERTES A LA REUNION

1. LES ENTRANTS DE DECHETS INERTES

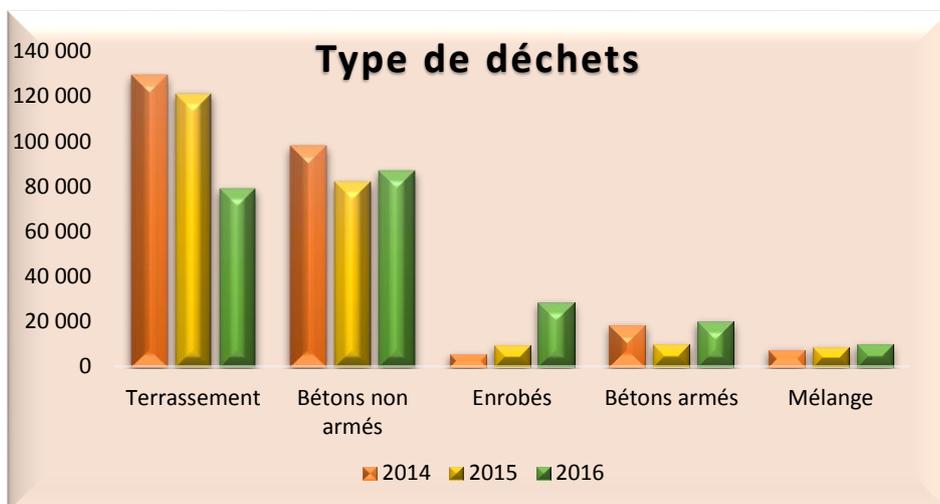
Les déchets concernés par ce type de recyclage sont les déchets inertes : matériaux inertes issus de terrassement ou de chantiers de démolition/réhabilitation : béton armés et non armés, gravats, briques, carrelages... Sur l'année 2016, un peu plus de 223 000 tonnes de déchets inertes ont été captés par la filière de recyclage officielle. Ce chiffre représente environ **11,2% du gisement captable** (estimation CER BTP et 9,1% sur la base du plan 2004) et une **diminution de 3%** par rapport à 2015. Les matériaux de terrassement et bétons non armés, carrelages et céramiques représentent à eux seuls 74% des déchets récupérés par les installations.

Le tableau suivant présente l'évolution trimestrielle du marché sur l'année 2016 ainsi que l'évolution de celui-ci par rapport à 2015 :

Type de déchets	Quantité de déchets inertes réceptionnée en 2016 (Tonne)				TOTAL			Evolution (2016 / 2015)
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Tonnage 2016	Part de marché	Tonnage 2015	
Matériaux de terrassement	10 808	13 712	35 439	18 660	78 619	35,2%	121 098	-35%
Bétons non armés, céramiques, carrelages	18 668	23 397	26 766	18 040	86 871	38,9%	81 857	6%
Enrobé	1 178	5 697	10 756	10 649	28 280	12,7%	9 230	206%
Bétons armés	4 698	4 903	3 867	6 262	19 730	8,8%	9 637	105%
Déchets cités en mélange	1 607	1 936	3 163	2 838	9 544	4,3%	8 405	14%
Autres (verre, ...)	0	0	70	114	184	0,1%	/	/
TOTAL	36 959	49 645	80 061	56 562	223 228	100%	230 227	-3,0%

Les matériaux de terrassement connaissent, cette année, une forte décroissance. Ainsi la collecte de matériaux de terrassement passe d'un peu plus de 121 KT en 2015 à 78 KT en 2016. Les quantités d'enrobé ont plus que triplé pour passer de 9 KT à 28 KT en 2016.

N.B : Cette étude est basée sur les déclarations des installations légales de traitement, sont exclus du périmètre de l'étude : les matériaux recyclés in situ (directement sur les chantiers).





2. LA CONSOMMATION DE GRAVES RECYCLEES

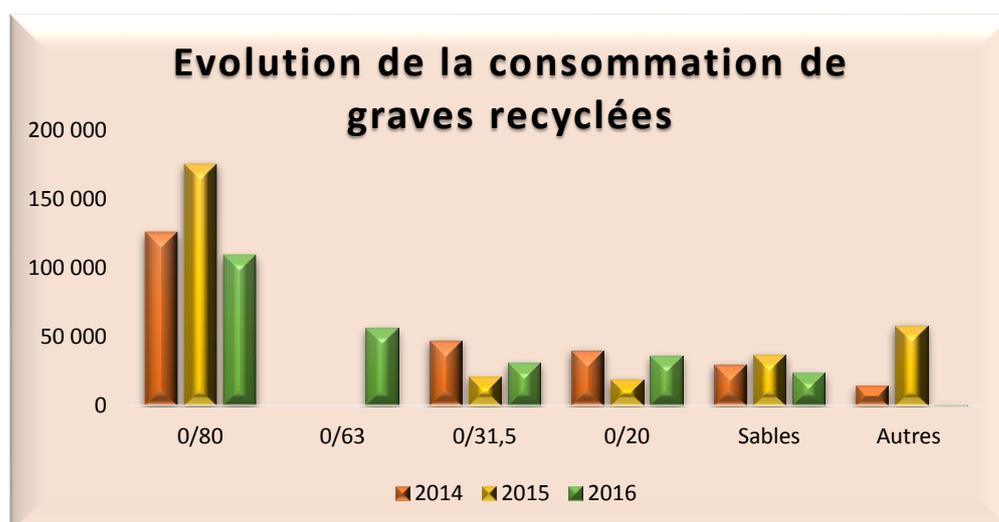
En 2016, la consommation de matériaux recyclés a pour la première fois diminuée depuis la mise en place de l'observatoire en 2013. 255 800 tonnes ont été écoulées en 2016, soit -17% par rapport à 2015 ce qui représente 53 600 tonnes de moins.

Le tableau ci-suit présente l'évolution trimestrielle du marché sur l'année 2016 ainsi que l'évolution de celui-ci par rapport à 2015 :

TYPE DE GRAVES	QUANTITES ECOULEES EN TONNE				TOTAL			Evolution (2016 / 2015)
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Tonnage 2016	Part de marché	Tonnage 2015	
Graves recyclées 0/80	29 538	28 914	33 530	17 035	109 017	43%	175 540	-38%
Graves recyclées 0/63	11 547	12 365	13 330	18 818	56 060	22%	/	/
Graves recyclées 0/31,5	4 231	7 184	9 376	9 813	30 603	12%	20 451	50%
Graves recyclées 0/20	4 994	4 539	15 719	10 611	35 863	14%	18 721	92%
Sables	4 955	8 314	5 649	4 597	23 516	9%	36 654	-36%
Autres	486	40	175	21	722	0%	58 068	-99%
TOTAL	55 750	61 356	77 779	60 895	255 779	100%	309 434	-17%

La consommation de la grave 0/80 est de 109 KT en 2016, cette granulométrie est la plus prisée et représente 43% des matériaux recyclés de type graves vendues à La Réunion.

Cette année, la grave 0/63 a été différenciée des autres car elle est présente en quantité importante (56KT).



En 2016, la diminution de la consommation globale est une mauvaise nouvelle. Les quantités sortantes sont facilement écoulées ; en revanche les quantités entrantes ont des difficultés à être captées (223KT captées < 255 KT écoulées).

N.B : Cette étude est basée sur les déclarations des installations légales de traitement, sont exclus du périmètre de l'étude : les matériaux recyclés in situ (directement sur les chantiers).



CONCLUSION

Sur l'année 2016, seulement 223 000 tonnes de déchets inertes ont été captées, par les installations professionnelles et industrielles en vue d'un recyclage, soit 11,2% des déchets captables (estimation faite par la CER BTP à partir des données du plan de gestion des déchets du BTP ajustées au contexte actuel).

Cette année est marquée par une baisse des flux de matières inertes depuis la mise en place de l'observatoire en 2013. En effet, durant l'année, 256 000 tonnes de matières recyclées ont été écoulées à La Réunion, ce chiffre représente une diminution de 17% par rapport à 2015 (309 KT). A noter que, d'une part, un important déstockage en 2015 a maintenu les quantités écoulées à des volumes supérieurs aux quantités captées, d'autre part, la production des industriels s'élève à 116 500 tonnes sur l'année 2016.

Les raisons de cette évolution seraient multiples. Selon les professionnels, l'activité BTP aurait généré moins de volumes de déchets inertes dans certaines régions de l'île. De plus, les plateformes de tri BTP n'ont pas pu satisfaire totalement la demande sur l'ensemble de l'année 2016 et ont donc vécu des périodes de ruptures de stocks. En effet, elles ont des capacités de traitement bien supérieures aux quantités de déchets réceptionnées et se sont donc retrouvées en situation de recherche de déchets à traiter afin de répondre à la demande en matières inertes recyclées.

Dans un contexte économique tendu, il est fort probable que les autres possibilités d'exutoires moins chères, tel que le remblaiement de carrières, entreraient en compétition avec une gestion plus vertueuse au sens de la hiérarchisation du devenir des déchets. Les maîtres d'ouvrage, responsables de leurs chantiers et donneur d'ordres, se doivent d'insuffler les bonnes pratiques.

En conclusion, l'année 2016 est marquée par la perte de vitesse du recyclage des matières inertes, ce qui est très dommageable pour la gestion des déchets du BTP et l'environnement réunionnais.

Pour l'année 2017, la collaboration avec les professionnels de la filière doit continuer et être renforcée dans trois optiques :

- permettre aux différents acteurs d'améliorer le taux de captage des déchets inertes,
- vulgariser le recours aux matériaux alternatifs,
- rassurer les maîtres d'ouvrage quant à leur mise en œuvre.

NB : A noter que des filières, autres que les plateformes de tri et de recyclage, captent ou utilisent des matières inertes. En effet, certaines quantités sont utilisées pour réaliser des aménagements d'installations de stockage ou de remblaiements carrières.

Contact : Aurélien ROUAULT – Chargé de mission gestion des déchets du BTP
Tél. : 0262 40 28 25 – Fax : 0262 40 28 60 – aurelien.rouault@i-carre.net
CER BTP - www.btp-reunion.net